



**PROCÈS VERBAL DU COMITE DIRECTEUR EXTRAORDINAIRE DE FRANCE CRICKET**  
**Le 30 juillet 2014 au siège de France Cricket**

**Association France Cricket (AFC)**  
**4, Quai de la République, 94410 Saint Maurice.**

**Ouverture à 18h45**

**1. Emargement**



Présents :

Asif ZAHIR (AZ); Danielle WIELEZYNSKI (DW); David BORDES (DB); James VAJOURMOUNIEN (JV); Joseph OLIBER, SG (JO); Mark MOODLEY (MM); Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Deva AMIRDALINGAME (DA) ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT); Sharkey JAYAWARDENE (SJ).



Absents excusés :

Balaji CADIRVELOU (BC); Michael SELIG (MS); Miriam ROMERO (MR); Shraavan VILAPAKKAM (SV).



Absent non excusé :

David MARIO LIBOUBAN (DM).



**Le quorum est atteint.**



Suite au retard du Secrétaire Général OJ, PB demande à JV d'être le secrétaire de cette séance.

**2. Conférence ICC à Melbourne.**

Principal évènement :

Mr Narayanaswami Srinivasan (NS) a été élu Chairman ICC pour les 2 prochaines années.



Selon le discours de NS, sa vision est le développement du Cricket par le biais des championnats locaux, équipes nationales de toutes catégories (féminine, jeune, sénior)... Il rassure les pays associés que les subventions seront maintenues.

PB souligne que globalement il y avait une bonne ambiance et une bonne entente avec les autres pays.



### Arrivé de JO à 18h50.

DW : Comment les autres pays comme le nôtre font pour se développer, y a-t-il eu des échanges sur le sujet ?

PB : Les autres pays attirent les familles, ils font des portes ouvertes pour initier les parents et les enfants à ce sport.

Pendant cette conférence nous avons assisté à un atelier du modèle Australien : Leur but est de laisser les enfants et les parents s’amuser ensemble pour leur donner envie de pratiquer ce sport.



AZ : Avec l’élection des « BigThree », comment les subventions seront-elles évaluées ?

PB : Les subventions seront évaluées en fonction du scorecard. Vous trouverez ci-joint le document de calcul des subventions.



DB : Est-ce qu’ils ont communiqué une date pour la prochaine réunion ICC ?

PB : La prochaine date n’est pas encore communiquée.

DW : Est-ce qu’il y a un compte rendu de la réunion ICC ?

Vous trouverez les articles sur cette conférence sur le lien ci-dessous :



<http://www.espnricinfo.com/ci-icc/content/story/712255.html>

Article sur la rencontre entre le président et les Associates:

(<http://www.espnricinfo.com/ci-icc/content/story/755559.html> )



Et celui sur la répartition des revenus

(<http://www.espnricinfo.com/ci-icc/content/story/755563.html> ).



Départ de DB et de MM à 19h10.

### 3. Point sur les salariés de France Cricket.

#### a. Salariée : Lise MATANGA NSEKE



Les membres du CD sont satisfaits du travail fourni par Lise. Sa bonne collaboration avec la Commission Sportive permet de bien gérer la communication vis-à-vis des clubs.

La présence de Lise dans les bureaux de FC est très appréciée aussi bien par les élus de FC que par les Clubs.

Lise a également contribué au bon déroulement de la sous- location des bureaux ainsi qu’à l’embauche d’un agent d’entretien.

Lise fait un point téléphonique journalier avec le président de tous les dossiers en cours.



#### b. Salarié : David BORDES

PB se dit satisfait du travail fourni par David, son expérience et son expertise sont de vrais atouts pour FC.

Par contre, son éloignement géographique est difficile à gérer sur le plan organisationnel et également onéreux financièrement pour notre Association.

Les élus et les clubs souhaitent que les salariés soient davantage présents dans les bureaux de France Cricket.

Les élus proposent une présence de 2 jours par semaine dans les bureaux.

PT attire l'attention du CD sur le fait que les congés de DB doivent être validés au préalable par PB même si DB envoie un planning prévisionnel en amont.

Un entretien se tiendra à la rentrée de septembre avec David pour évoquer tous ces points pour le bien de FC et de David.



#### c. Salarié : Mark MOODLEY

Suite au mail envoyé par Mark MOODLEY à Neil SPEIGHT président des Membres Associés au sein d'ICC le 16 juin 2014, le président de FC très choqué par la violence des attaques subies a déposé une main courante auprès du commissariat de Versailles pour des propos discréditant, choquants et insultants ses origines.

Suite à ces propos déplacés, le Président de la Commission Sportive a saisi le Président de la FFBS pour demander des poursuites disciplinaires à l'encontre de Mark MOODLEY.

Conformément à son contrat de travail le Directeur Général, Mark MOODLEY doit envoyer tous les mois un récapitulatif de son planning et rapport d'activités détaillées mensuel ainsi qu'un estimatif trimestriel. À ce jour celui-ci est envoyé par le Directeur Général qu'après relance de PB (voir mails 03/07/2014 ; 7/06 et du 30/03 ; 26/02).

Les membres élus trouvent ce planning incomplet et qu'il ne donne pas de visibilité ni sur le travail effectué ni sur les présences de MM dans les bureaux de FC.

En outre, PB a à plusieurs reprises demandé à MM un point détaillé sur l'avancement de ses recherches de sponsors ainsi que sur ses dossiers en cours. A ce jour les mails envoyés les 03/07/, 07/06 et 21/04/2014 restent sans réponses.

Conformément à l'article 9 de son contrat de travail, MM est tenu à une obligation de discrétion et de confidentialité. Ce point n'a pas été respecté dans la note qu'il a envoyée à Nick PINK le 31/03/2014 concernant la réunion ICC à Melbourne. Suite à ce mail PB a rappelé à MM par mail le 31/03 son obligation de discrétion et de confidentialité. Le Comité Directeur déplore que ces faits se soient répétés le 16 juin dans le mail de MM envoyé à Neil SPEIGHT et cela malgré l'avertissement du 31/03/2014.

Suites aux différents faits et à cause du comportement du Directeur Général, Mark MOODLEY, le Comité Directeur vote pour l'envoi d'une lettre de convocation avec accusé de réception à Mark MOODLEY pour un entretien préalable au licenciement. Cette décision a été votée à bulletins secrets.





**Résultat du vote :**

Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 1



Par 7 voix, le Comité Directeur valide l'envoi au Directeur Général d'une lettre de convocation à un entretien préalable à un éventuel licenciement.



**Fermeture à 20H45**

**Publié par James Vajoumounien avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)**



**Fait à Evry le 30 juillet 2014,**  
**James Vajoumounien**  
Secrétaire de la séance du jour

**MJMSPORTS**

